

# Déclaré conforme, la preuve !

Sélectionnez des mobiliers conformes aux normes et à la réglementation en vigueur. Tests à l'appui, **NF Bureau Sécurité Confortique** vous apporte la preuve objective que le produit répond aux exigences requises et prend en compte les critères propres à cet usage spécifique en termes de :

> **Sécurité** > **Solidité** > **Durabilité** > **Conformité aux normes**

Pour vous, c'est aussi la certitude que le fabricant saura assurer un niveau de qualité constant pour tous les mobiliers estampillés **NF Bureau Sécurité Confortique**.

## Meubles de rangements

- > **Dimensions** : adaptées aux différents usages.
- > **Sécurité** : ni bavure, ni bord ou endroit tranchant, pas de profil à extrémité ouverte. Pas de zone de pincement ou cisaillement en mouvement.
- > **Stabilité en utilisation des meubles vides ou chargés, portes ouvertes**
- > **Solidité sous effort ou charge**
- > **Résistance** : de la structure ou (1 000 poussées de 300 N à 1 600 mm du sol), des dessus, des tablettes (charge 1,5kg/dm<sup>2</sup> pendant 7 jours) et des supports. Essais de manœuvre des ouvertures et fermetures (40 000 cycles pour les rideaux coulissants à déplacement horizontal). Résistance des tiroirs et éléments extractibles. Résistance des abatants, des fixations aux murs.